

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 13 novembre 2024
Date de publication : 26 novembre 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

Le 25 novembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY (arrivée à 18 h20) - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	8
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Convention M'Alice Beauté / Commune de Dasle : stationnement parking salle communale. Modification convention.

Le Maire rappelle Conseil Municipal la convention entre l'Institut M'Alice Beauté et la commune de Dasle dont l'objet est la mise à disposition temporaire d'un emplacement sur le parking de la salle communale situé 4 rue d'Audincourt à Dasle au profit de Madame Alice BOISSON qui y installera son commerce ambulancier.

Madame Alice BOISSON n'ayant pas occupé le domaine public comme indiqué dans la convention, le Maire propose de modifier la convention est de fixer le droit de stationnement à 150 euros pour 2024 et les années suivantes.

L'exposé étant fait, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- accepte les termes de la convention
- autorise Madame le Maire à signer la convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 26 novembre 2024



Madame le Maire,
Carole THOUESNY



Envoyé en préfecture le 27/11/2024
Reçu en préfecture le 27/11/2024
Publié le **27 NOV. 2024**
ID : 025-212501969-20241125-DCM_2024_56-DE